

**SYNDICAT MIXTE DES VALLEES  
DU CLAIN SUD**

Date de la convocation : 13/03/2023

\*\*\*\*\*

Département de  
la Vienne

\*\*\*\*\*

Arrondissement de  
MONTMORILLON

\*\*\*\*\*

Nombre de conseillers en exercice	Nombre de conseillers présents	Nombre de conseillers votants	Nombre de pouvoirs
50	19	23	4

**Extrait du registre des délibérations du comité syndical**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt et un mars à dix-huit heures et neuf minutes, les délégués du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud ont été convoqués par M. Bellin Philippe, Président, par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, l'heure et l'adresse au moins cinq jours francs avant la présente réunion à la salle multimédia, 8 rue Hemmoor 86700 Couhé commune déléguée de Valence en Poitou. A cette convocation, les conditions du quorum n'étaient pas remplies. Le Président a appliqué alors les articles L5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales qui renvoie à l'article L2121-17 du même code pour que le comité syndical puisse délibérer sans condition de quorum sur l'ordre du jour de la première convocation.

Etaient présents : GREGOIRE Philippe – TEXIER Stéphane – GRIMAUD Jean-Paul – THOMASSE Gabriel – MAURY Jean-Pierre – BOIRON Noëlle – DUTAULT Patrick – FORTHIN Benjamin – BELLIN Philippe – BIBAUD André – PICHON Gilles – CACLIN Philippe – GAYET Olivier – CAQUINEAU Bernard – BARBOTIN Bernard – CHAPLAIN Christian – BRANGER Geneviève – LEONET Frédéric – POIRIER Fredy

Etaient excusés : GEORGEL Sophie – GIRARDEAU Jules – PIN Olivier – BEAU Jacky (donne pouvoir à GAYET Olivier) – QUINTARD-MELOUKI Jacqueline (donne pouvoir à PICHON Gilles) – CINQUABRE Jean-Christophe – GIRARD Sandra (donne pouvoir à CHAPLAIN Christian) – BOUCHET Roland – GARGOUIL Francis – JEAN Gisèle (donne pouvoir à BELLIN Philippe) – SENELAS Rozeen

Etaient absents : VERGNAUD Sophie – SUIRE Sébastien – JESBERGER Gilles – ROBERT René – BORDEVAIRE Nicolas – LE GUERN Romain – CARRETIER Michel – POIRIER Gilles – MARTIN Alexis – TOURENNE Cyrille – FRICONNET Jean-Luc – BOCK François – LAFRECHOUX Joël – LATU Roland – THEVENET Roland – CHASSIN Julien – SAINT LAURENT Gérard – RENOARD Chantal – JARASSIER Michel – BOIRON William

Observation :

BOCK François est arrivé à 19h27.

A été élu secrétaire de séance M. CHAPLAIN Christian

Administratifs : BOUCHE David – GORGEON Pauline – LAURIN Pauline

Délibération n°263\_21032023

**L'affectation des comptes de résultats 2022**

Le Président présente les affectations des comptes de résultats du Syndicat pour l'exercice 2022 comme suit :

**AR Prefecture**

086-200058832-20230321-263\_21032023-DE  
Reçu le 28/03/2023  
Publié le 28/03/2023

## Affectation des résultats

### Investissement

recettes	523 647.78
dépenses	277 149.32
résultat de l'exercice 2022	246 498.46
résultats reportés	- 134 127.56
résultat cumulés au 31/12/2022	112 370.90

### Fonctionnement

recettes	526 216.28
dépenses	441 670.84
résultat de l'exercice 2022	84 545.44
Résultats reportés	201 535.83
résultat cumulés au 31/12/2022	286 081.27

### Reste à réaliser

recettes	0,00
dépenses	5 490.00
soldes	- 5 490.00

Le conseil syndical après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 statue sur l'affectation du résultat de cet exercice et constate que le compte administratif présente un excédent d'investissement de 106 880.90 (compte 001 au BP 2023) euros et un excédent de fonctionnement de 286 081.44 euros (compte 002 au BP 2023).

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :**

**- APPROUVE les affectations des comptes de résultats du Syndicat Mixte des Vallées du Clain Sud pour l'exercice 2022.**

Pour copie conforme,  
Acte rendu exécutoire par  
Le Président,  
M. Philippe BELLIN  
A Valence en Poitou, le 23/03/2023



The image shows a circular official stamp of the 'SYNDICAT MIXTE DES VALLÉES DU CLAIN SUD'. The stamp features a central emblem with a figure and text. A handwritten signature in black ink is written across the stamp.

AR Prefecture

086-200058832-20230321-263\_21032023-DE  
Reçu le 28/03/2023  
Publié le 28/03/2023